

Le 19 mai 2020

N/Réf.- 2.078.1
FV

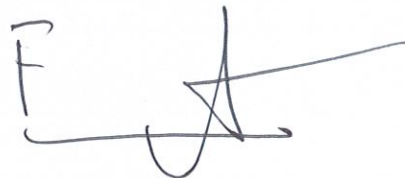
Cher(e) Collègue,

Je vous prie de bien vouloir participer à la séance d'installation du conseil municipal qui se déroulera sans public, le jeudi 28 mai 2020 à 19h00, salle du conseil municipal, 1^{er} étage de l'hôtel de ville.

Les débats seront retransmis en direct de manière électronique.

Cette réunion sera consacrée à l'élection du Maire, à l'installation du conseil et vous serez invité(e) à délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour ci-après.

Je vous prie d'agréer, cher(e) Collègue, l'expression de mes sentiments distingués.



Rudy ELEGEEEST
Maire de Mons en Barœul
Conseiller au bureau
de la Métropole Européenne de Lille

ORDRE DU JOUR

- 1 – Election du Maire
- 2 – Détermination du nombre d'Adjoints au Maire
- 3 – Election des Adjoints au Maire

- 4 – Lecture de la charte de l'élu local
- 5 – Indemnités de fonction du Maire, des Adjointes et des conseillers délégués - montant initial
- 6 – Indemnités de fonction du Maire, des Adjointes et des conseillers délégués - majorations
- 7 – Délégations du conseil municipal au Maire au titre des articles L.2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales
- 8 – Fixation du nombre d'administrateurs du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S)
- 9 – Election des représentants du conseil municipal au sein du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S)
- 10 – Fixation des conditions de dépôt des listes pour l'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres et de la Commission de Délégation de Service Public
- 11 – Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres des marchés publics
- 12 – Election des membres de la Commission de Délégation de Service Public